



Paris, le 19 mai 2009 - n° 144/D130

Madame, Monsieur,

La procédure de renouvellement des membres du bureau du Conseil national de l'information statistique est arrivée à son terme. La composition du bureau à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009 figure en pièce jointe.

**Suite à la consultation de ces membres pour la nomination du président du Cnis, Monsieur Jean-Pierre Duport a obtenu 10 voix sur 11 bulletins exprimés.**

Le président du Cnis sera nommé par arrêté du ministre chargé de l'économie. La publication au journal officiel est en cours.

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la première réunion du bureau dans sa nouvelle configuration qui se tiendra le :

**Mercredi 3 juin 2009 à 9h00  
Centre de Congrès de la Maison de la Mutualité  
24, rue Saint Victor  
75005 PARIS**

***Métro : Maubert-Mutualité (ligne 10)***

Vous trouverez au verso l'ordre du jour.

Le bureau du Cnis se réunira à nouveau le jeudi 2 juillet en présence des présidents des commissions.

*En vous remerciant de bien vouloir confirmer votre présence au secrétariat du Cnis (par [mel secretariat-general@cnis.fr](mailto:secretariat-general@cnis.fr) ou par fax : 01 41 17 55 41).*

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Le Secrétaire Général du Cnis

Signé : Philippe CUNEO

*Destinataires : Les Membres du Bureau  
MM. Audibert, Béguin, Lollivier et Morel*

**TSVP**

## ORDRE DU JOUR

9h00 à 9h30 : Accueil café

Introduction du Président du Cnis et présentation des membres du bureau

1. Points d'actualités, Jean-Philippe Cotis
2. Présentation des arrêtés de constitution des comités du Cnis, Jean-Pierre Le Gléau
3. L'organisation des commissions thématiques, Philippe Cuneo
4. Présentation du projet de mandat du groupe de travail diffusion du recensement de la population, Pierre Audibert
5. Points divers

*Pièces-jointes :*

- Liste des membres du bureau
- Décret n° 2009-318 du 20 mars 2009 relatif au Conseil national de l'information statistique et au comité du secret statistique
- Décret n° 2009-250 du 3 mars 2009 relatif à l'Autorité de la statistique publique
- Avis moyen terme 2008 - 2013 - *sera remis en séance*
- Projet de mandat du groupe de travail diffusion du recensement de la population